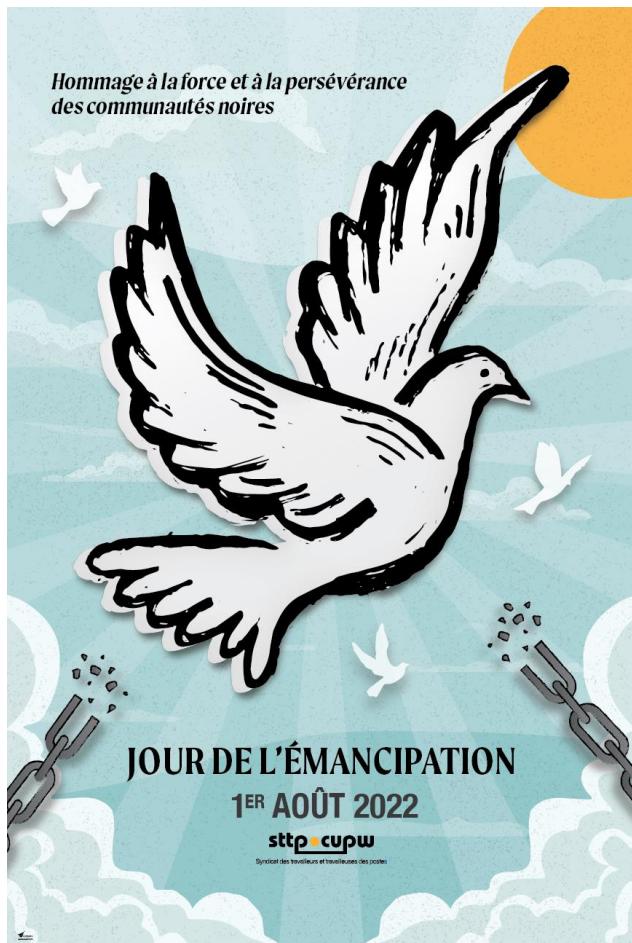


Le 20 juillet 2022

Jour de l'émancipation : Hommage à la force et à la persévérence des communautés noires



Le Jour de l'émancipation marque l'entrée en vigueur, en 1833, de la loi abolissant l'esclavage dans l'Empire britannique, y compris au Canada. Le 1^{er} août 1834, la pratique de l'esclavage a officiellement pris fin pour des millions d'Africains et leurs descendants, au Canada et ailleurs dans le monde.

Le 24 mars 2021, la Chambre des communes a voté à l'unanimité pour désigner officiellement le 1^{er} août Jour de l'émancipation. Tous les ans, le premier jour du mois d'août, la population du Canada est invitée à mener une réflexion, à se conscientiser et à s'engager dans la lutte contre le racisme et la discrimination à l'égard des communautés noires.

L'histoire de l'esclavage au Canada

La traite transatlantique des esclaves a causé la mort de millions d'Africains et de leurs

descendants. Un grand nombre ont perdu la vie avant même d'arriver dans les colonies après avoir résisté et lutté durant les longs trajets à pied les menant aux bateaux qui transportaient les esclaves, ou à la suite de mauvais traitements et de malnutrition à bord de ces bateaux. On estime à plus de deux millions le nombre d'Africains qui sont morts durant ces trajets à pied ou à bord des bateaux. La plupart des 12,5 millions d'Africains mis en esclavage ont été envoyés en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 6 % ont été amenés en Amérique du Nord.

En Amérique du Nord, les esclaves venus d'Afrique et leurs descendants étaient contraints de travailler dans les champs, d'effectuer des travaux manuels et des travaux domestiques. On les obligeait à changer de nom, à abandonner leur religion et leurs croyances, à rejeter leur culture et à cesser de parler leur langue.

Ils étaient soumis aux pires formes de torture et de violence, toutes prévues dans la loi.

On estime à 3 000 le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants d'ascendance africaine qui ont été amenés en Amérique du Nord britannique, où leur nombre a fini par surpasser celui des esclaves autochtones.

Le chemin de fer clandestin

Avant l'abolition de l'esclavage par l'Empire britannique, le Haut-Canada avait adopté, en 1793, une loi autorisant l'abolition graduelle de l'esclavage. De plus, selon cette loi, tout esclave qui arrivait dans cette province était automatiquement déclaré libre. Résultat : plus de 30 000 esclaves Afro-américains sont venus au Canada par le chemin de fer clandestin jusqu'à la fin de la guerre de Sécession, en 1865. Ils se sont surtout installés dans le sud de l'Ontario, mais un certain nombre se sont installés au Québec et en Nouvelle-Écosse.



D'autres esclaves venant des États-Unis sont venus au Canada durant la guerre de 1812, période où plus de 2 000 d'entre eux ont trouvé refuge en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Souligner le Jour de l'émancipation

La traite transatlantique des esclaves fait partie de l'histoire du Canada, et ses effets se font sentir encore aujourd'hui. La participation aux activités du Jour de l'émancipation représente une occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire des personnes d'ascendance africaine dans notre société et de continuer de tenter d'enrayer le racisme envers les communautés noires. Nous pouvons profiter de cette journée pour établir un dialogue sérieux sur les relations raciales dans notre société et sur la façon de rendre celle-ci inclusive.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2019-2023 / Bulletin n° 388
/bk sepb 225 map scfp 1979

